

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Ile-de-France

Entretien avec Stéphane Noël
« La juridiction du Val-de-Marne redevient attractive »

Propos recueillis par
Sophie Tardy-Joubert

DOCTRINE

Page 6

■ Concurrence / Consommation / Distribution

Pierre Arhel

Activité de la Cour de cassation
en droit de la concurrence
(Mars-Mai 2017)

JURISPRUDENCE

Page 11

■ Personnes / Famille

Paul-Ludovic Niel

Sur le caractère ménager de la dette
due pour l'occupation des lieux
par un seul des époux
(Cass. 1^{re} civ., 17 mai 2017)

CULTURE

Page 15

■ Ventres publiques

Bertrand Galimard Flavigny

La figure n'est pas un portrait

ACTUALITÉ Ile-de-France



« La juridiction du Val-de-Marne redevient attractive »^{130g1}

Entretien avec Stéphane NOËL, président du TGI de Créteil

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

Soucieux de redorer l'image de sa juridiction, Stéphane Noël le répète à qui veut bien l'entendre : « Le TGI de Créteil fonctionne mieux ! ». Lorsqu'il a pris ses fonctions en décembre 2015, le tribunal partait à vau-l'eau : magistrats en sous-effectifs, délais de jugement exponentiels et ras-le-bol généralisé mettaient le personnel en état d'épuisement et inspiraient à la presse nombre de reportages misérabilistes. Presque deux ans plus tard, le très dynamique président du TGI assure qu'il a redressé la barre. Pour les *Petites Affiches*, il revient sur les combats menés et donne des pistes de réformes à explorer pour rendre une justice plus rapide et plus efficace.

Les Petites Affiches – Quelle était la situation du TGI de Créteil en décembre 2015 ?

Stéphane Noël – Lorsque j'ai pris mes fonctions au TGI de Créteil, la juridiction était dans une situation difficile. Il manquait 20 % de l'effectif. On payait les décisions politiques prises entre 2007 et 2012, et notamment la réduction drastique des recrutements de magistrats. Il fallait, en plus, porter un certain nombre de réformes. Les collègues étaient épuisés, démotivés, ne voyaient pas de perspective. Lorsque le nouvel exécutif est arrivé au pouvoir en 2012, il a cherché à enrayer ce qui avait été fait par le gouvernement précédent. Mais il faut 31 mois pour former un magistrat... il y a donc eu un effet ciseaux, difficile à supporter sur plu-

sieurs années. La situation en termes de ressources humaines était très tendue. Nous n'avons cependant supprimé aucune audience, mais beaucoup étaient renvoyées, et les délais de jugement étaient devenus très problématiques.

LPA – Et aujourd'hui ?

S.N. – En cette rentrée 2017, nous avons un seul poste vacant sur 92. Il nous manque encore 10 agents de catégorie C mais 9 doivent bientôt arriver pour combler ces postes. La situation est donc incontestablement meilleure ! En janvier 2018, nous serons peut-être au complet ! Par voie de conséquence, l'ambiance est bien meilleure, le personnel plus détendu.

Suite en p. 3

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34